



Portrait de la biodiversité

Saint-Martin-de-Crau



Outarde canepetière © Laurent ROUSCHMEYER

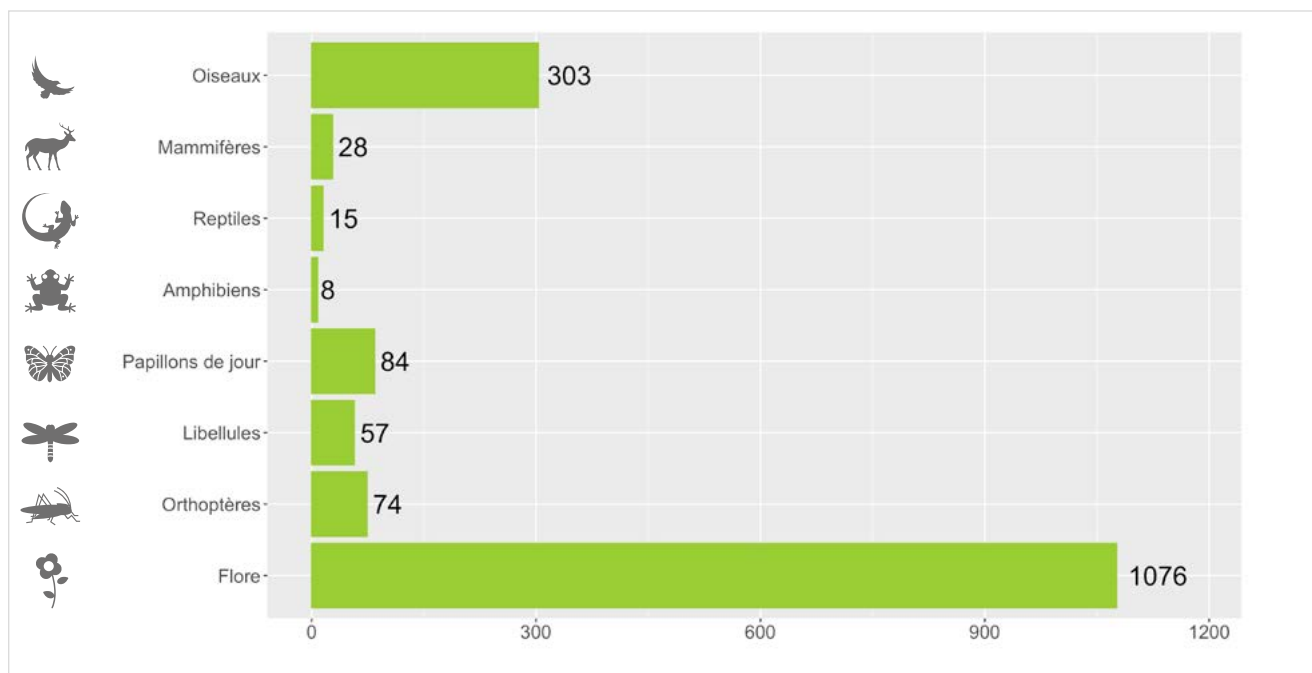


Localisation de la commune dans le département des Bouches-du-Rhône

La connaissance de la faune et de la flore sur votre commune

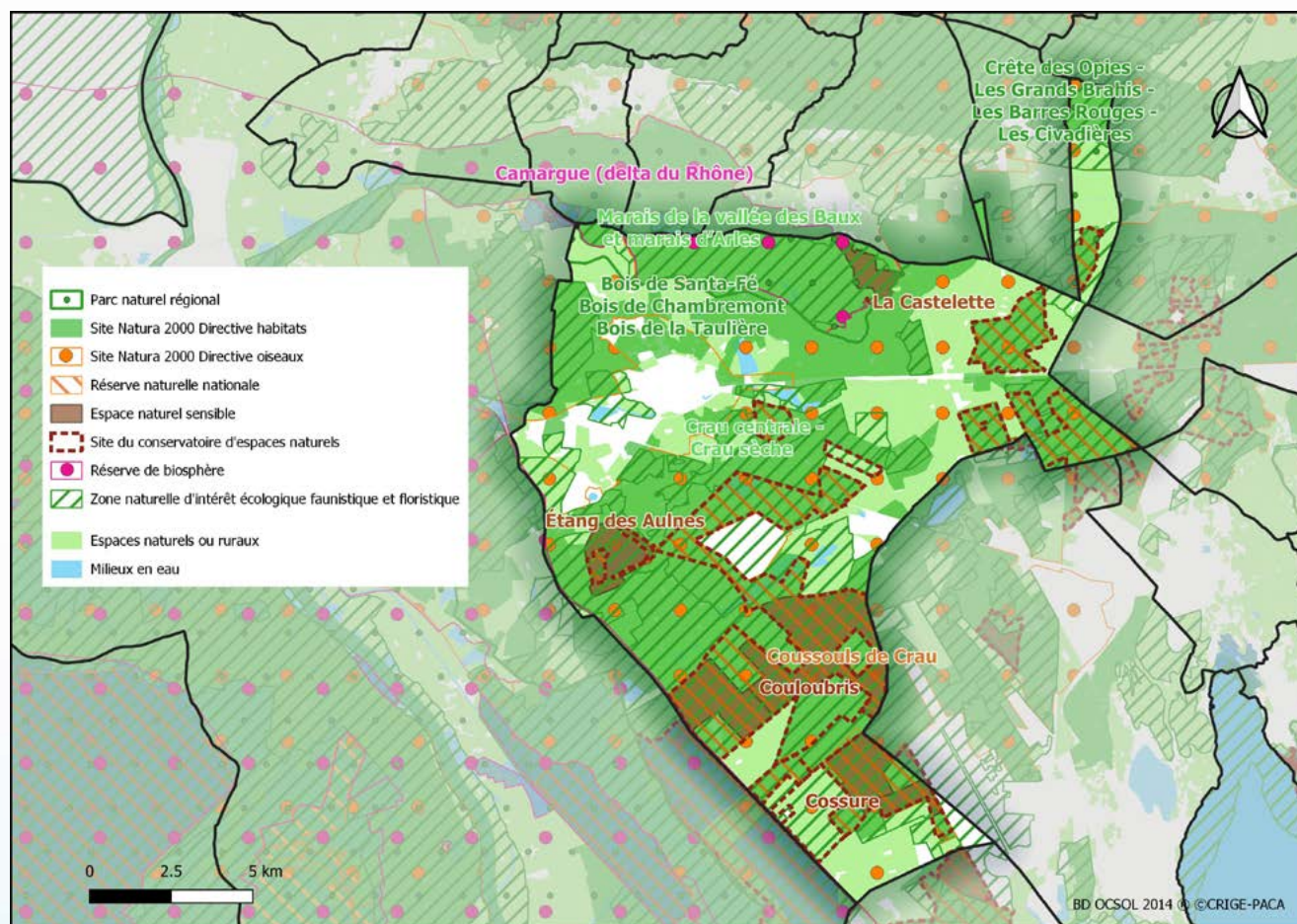
2 479 espèces sont aujourd'hui connues sur la commune de Saint-Martin-de-Crau, soit 28% de la faune et de la flore terrestre recensées dans le département des Bouches-du-Rhône. 306 espèces sont protégées au niveau national. 83 espèces sont menacées à l'échelle nationale et 106 à l'échelle régionale.

La compilation de 181 263 observations naturalistes a permis de réaliser ce portrait de la biodiversité continentale communale.



Richesse faunistique et floristique de Saint-Martin-de-Crau (nombre d'espèces)

Les espaces naturels



Carte 1 : Cartographie des espaces naturels de Saint-Martin-de-Crau

D'une superficie de 215 km² dont 94 % sont identifiés par des zonages à enjeu écologique, la commune de Saint-Martin-de-Crau est composée à 90 % d'espaces naturels et ruraux.

La commune est située au cœur de la plaine de la **Crau** où l'usage plurimillénaire du pâturage ovin a maintenu un paysage steppique aux richesses écologiques exceptionnelles au niveau européen. Les insectes sont abondants et diversifiés. On y observe un cortège d'oiseaux nicheurs dont la plupart présentent des adaptations particulières. Les grandes étendues ouvertes sont des terrains de chasse pour les rapaces. Les amoncellements de galets, créés par l'Homme, profitent à plusieurs espèces menacées d'oiseaux et à des reptiles. Riche d'une multitude d'habitats périphériques variés, la **Crau** exerce une attraction très forte pour les oiseaux en migration, pré-nuptiale (au printemps) et post-nuptiale (à l'automne), accueillant quelques espèces originaires de pays froids voire de la région arctique.

Le **coussoul de Crau** est caractérisé par des étendues de pelouses sèches constituées d'une communauté de plantes vivaces. Plus au nord, les affleurements calcaires des secteurs de **Santa Fé** et **Chambremont** présentent des garrigues en mosaïque avec des pelouses d'annuelles et de bulbeuses dont la composition diffère notablement du **coussoul de Crau**.

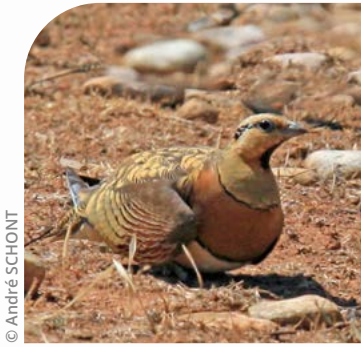
Au nord-est, les paysages des **Alpilles** présentent une mosaïque de milieux favorable à une richesse biologique remarquable.

Au nord-ouest, une partie de la cuvette naturelle qui abrite les **marais de la vallée des Baux** permet la présence d'espèces généralement absentes ou très rares en zone méditerranéenne.

Ailleurs dans la commune, les **activités agricoles extensives**, liées notamment à la production de foin de **Crau** qui bénéficie d'une AOC, permettent le maintien de la biodiversité des espèces de plaine. Les plantes messicoles, en voie de disparition en France, attirent une biodiversité constituée d'insectes pollinisateurs et d'auxiliaires des cultures.



Des espèces de faune et de flore à observer



© André SCHONT

Ganga cata

P **LR**

Espèce typique des pseudo-steppes de la péninsule ibérique, en France, le Ganga cata, ou Grandoule en provençal, ne subsiste plus aujourd'hui que dans la plaine de la Crau. Espèce adaptée aux conditions d'aridité extrême, les mâles rapportent de l'eau aux poussins non volants en imbibant les plumes de leur poitrine.



© Peter TRIMMING CC BY 2.0

Putois d'Europe

LR

Le Putois vit dans des milieux très diversifiés : lisières forestières, boisements peu denses, paysages d'agriculture extensive ; ce mammifère semi-aquatique apprécie particulièrement les zones humides. Il a récemment été retiré de la liste nationale des espèces nuisibles du fait du déclin de ses populations et parce qu'il est l'un des rares prédateurs d'espèces nuisibles (Rat musqué, Surmulot).

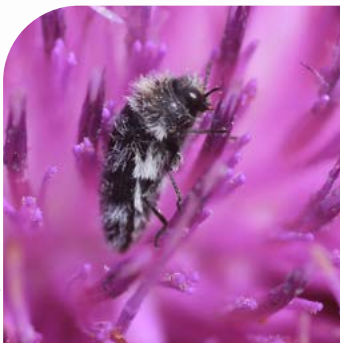


© Laurent ROUSCHMEYER

Triton palmé

P

Plus petit triton européen (5 à 9,5 cm), le Triton palmé s'adapte à différents milieux aquatiques stagnants ou à courant lent : mares de bocage, canaux d'irrigation, fossés, etc. Rare en Provence, les populations sont particulièrement vulnérables aux introductions d'écrevisses américaines et poissons carnassiers.



© François GRIMAL

Bupreste de Crau

Endémique des Bouches-du-Rhône, le Bupreste de Crau se développe sur l'Onoporde d'Illyrie ou « chardon aux ânes », essentiellement dans la plaine de Crau.



© Aurélien AUDEVARD

Œdicnème criard

P

Espèce de plaine, l'Œdicnème criard fréquente, outre les Coussouls de Crau, les pâturages, les friches, le bord de certains cours d'eau, les aérodromes, les vignobles au sol caillouteux, certains salins, etc. En saison de reproduction, les nuits sont particulièrement animées par les appels et cris stridents qui portent loin.

Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône se caractérise par une grande diversité de milieux qui accueillent un patrimoine naturel méditerranéen exceptionnel. Ainsi, il fait partie des territoires les plus riches en nombre d'espèces de France métropolitaine. Un total de 8 844 espèces a été recensé à ce jour, parmi lesquelles 525 espèces sont protégées par la loi et 305 espèces sont actuellement menacées. Le département accueille la moitié de la flore régionale et plus de la moitié des espèces d'oiseaux présentes en France. Le portrait de la biodiversité continentale du département améliore et évalue cette connaissance afin d'identifier les enjeux de conservation de la biodiversité pour en renforcer sa prise en compte dans les projets affectant l'organisation du territoire.



Nombre d'espèces par grand groupe faune et flore

Des actions pour vous engager en faveur de la biodiversité



Connaissances

Améliorer les connaissances de la biodiversité sur la commune en organisant des campagnes de prospection de la faune et de la flore. Réaliser un atlas de la biodiversité communale (ABC). Candidater au dispositif Territoire engagé pour la nature (TEN). Mener des enquêtes sur des espèces.

Photo : Point d'observation des rapaces
© Aurélie JOHANET



Protection

Adopter une gestion différenciée des espaces verts. Adapter l'éclairage public pour diminuer la pollution lumineuse. Impulser la création d'aires protégées. Préserver les haies. Concilier la nature et l'aménagement.

Photo : Création d'une lavagne pour la petite faune aquatique
© François GRIMAL



Sensibilisation

Organiser des événements : sorties nature, ateliers de découverte, expositions, conférences. Développer les sciences participatives. Créer une aire éducative terrestre ou marine. Former les agents communaux.

Photo : Enquête participative hirondelles
© Daphné KLEJNOWSKI

Pour aller plus loin, contacter les services du Département : www.departement13.fr



Partenaires techniques

